

La P.E.E.P. a l'avantage de faire partie de l'une des plus anciennes et plus grosses associations au plan national, elle est née en 1920 et compte à son actif environ 300 000 familles de toute conditions et de toutes convictions.

Ce qui caractérise la P.E.E.P., c'est le souci de **la défense de l'École Publique moderne**, dans la plus stricte indépendance politique, syndicale ou confessionnelle.

La P.E.E.P. n'est ni un parti politique... ni un syndicat !!!...

La P.E.E.P. MARTINIQUE VOUS APPORTE :

UNE ORIENTATION CLAIRE :

- Votre enfant scolarisé est notre priorité. Avec nous, vous l'aidez à s'épanouir et à réussir sa scolarité ;
- L'avis et la participation de chaque parent comptent : La P.E.E.P. Martinique s'attache donc à informer, former et responsabiliser chaque parent ;
- L'éducation est un enjeu capital pour l'avenir de notre pays. Nous visons, en toutes circonstances, une collaboration constructive avec les administrations, les enseignants et les élus.

UNE METHODE :

- Notre travail est basé sur **l'écoute, le bon sens et l'action sur le terrain** ;
- Nous veillons au **respect des personnes** (élèves, parents, enseignants et administration) ;
- Défenseur de toute légitime réclamation, nous souhaitons aussi être **une force de proposition et d'accompagnement**, pour le service public de l'éducation

300 000 FAMILLES ONT CHOISI LA P.E.E.P. POURQUOI PAS VOUS ?

VOTER POUR LA P.E.E.P. MARTINIQUE C'EST :

Désigner des REPRESENTANTS ASSIDUS aux CONSEILS D'ADMINISTRATION des collèges et des lycées, aux conseils de discipline et à toute autre instance représentative de ces établissements.

Ouvrer pour que notre école soit une école de l'effort, de la participation et du dialogue, de la réussite pour tous les élèves.

**Grâce à vos votes, Votre association PEEP pourra peser
valablement dans les décisions.....**

VOTEZ PEEP et FAITES VOTER PEEP AUTOUR DE VOUS.....

LE VOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT

- Vous munir de votre carte d'indenté et vous rendre au Bureau de Vote

Le VOTE PAR CORRESPONDANCE

1. Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans une première enveloppe VIERGE ;
2. Cachez cette première puis mettez la dans une seconde enveloppe ;
3. Cachez cette seconde enveloppe et inscrivez :
 - Au Recto : ELECTION DU
Adresse de l'établissement
 - Au Verso : Votre nom, celui de votre enfant, votre adresse et signature
4. Vous pouvez envoyer cette enveloppe par la poste ou la confier à votre enfant qui la remettra à l'établissement

(N'oubliez pas que les 2 parents peuvent voter)

VOTEZ

